

VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Procès-Verbal

Réunion du 21 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un novembre à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Jacqueline BEAUCOURT- FATOUX - Carine LEGRAND-PARQUET - Martine QUEVA-LELONG - Annie DRUELLE-CARPENTIER - Marina MAILLY-NICODEME - Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE – Sylvette BARROIS-DELABY et M. Jean-Claude RIBU et Bernard FOULON.

Ont donné procuration :

Mme Joëlle FONTAINE a donné procuration à Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE.

Mme Drépha HAFID a donné procuration à Mme Carine LEGRAND-PARQUET.

M. Roland PILON a donné procuration à Mme Jacqueline BEAUCOURT- FATOUX.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Karima ROUACHE – DGS de la ville d'Auchy les Mines, excusée.

---oOo---

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 12 septembre 2025.
2. Bilan du banquet des aînés, de la semaine bleue et des animations seniors 2025.
3. Atelier floral de Noël du 10 décembre 2025 : prise en charge de l'animation.
4. Programmation des animations seniors 2026.
5. Un point sur la distribution des colis de Noël 2025.
6. Questions diverses.

---oOo---

Convocation en date du 10 novembre 2025.

Ouverture de la séance à 14 h 30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la présidence de Monsieur Jean Michel LEGRAND, Président du CCAS. Mme Anne Marie CRETON-DELOBELLE est nommée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 12 SEPT. 2025

Aucune observation n'étant formulée sur le Procès-Verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. BILAN DU BANQUET DES AINES, DE LA SEMAINE BLEUE ET DES ANIMATIONS SENIORS 2025

Monsieur le Président expose à l'assemblée le bilan positif du banquet des aînés tant sur le plan qualitatif que sur le plan financier. Suite à la mise en place d'une tarification pour tout désistement à la participation au banquet des aînés (hors hospitalisation/maladie), nous remarquons à nouveau cette année aucune absence non justifiée.

Donc une baisse du gaspillage alimentaire et des repas facturés non consommés.

CCAS – BILAN BANQUET DES AINES du 5 octobre 2025

Dépenses	Coût
Boulangerie CORDIER	448,94 €uros
Boulangerie LAURENT	608.80 €uros
Orchestre Chris et Saxe	924.00 €uros
Carrefour	1210.60€
Promocash Verquin	360.82€
Sana Flowers	30.00 €uros
La réserve aux fleurs	30.00 €uros
Traiteur David et Olivier *	6553.50 €uros
Cash boissons	437.68 €uros
TOTAL	10 604.34 €uros

*Facturation sur 257 repas soit 41,26 € par personne
(hors frais de fonctionnement)

(dépenses 2024 : 10 908.20 € pour 280 repas soit 38.95 €/pers)

Observation :

Un peu moins de convives qu'en 2024 mais une dépense quasi identique à cause de l'inflation.

Monsieur le Président développe ensuite le bilan de la semaine bleue 2025 ainsi que le bilan 2025 des différentes animations pour les séniors.

Bilan des dépenses SEMAINE BLEUE 2025

Atelier ART FLORAL le 8 octobre à la MPT :

Animé par Isabelle, La réserve aux fleurs (2 heures).

Création d'une composition florale pour un groupe de 9 stagiaires retraités alciaquois. Chacun est reparti avec sa composition. Gratuit.

Coût pour le CCAS : animation et végétaux = 200,88 Euros.

Atelier BRACELET en papier recyclé avec Daniel CRONEL :

Le mardi 7 octobre 2025 matin à la MPT : 9 inscrits (2 heures) gratuit.

Atelier médiation aidants aidés avec Sylvie DETOEUF médiatrice familiale :

Le mardi 7 octobre 2025 après-midi à la MPT : 9 participants.

Sur le thème des protections des majeurs et co animé avec Florence CORDONNIER sur le thème de l'aide aux aidants (2 heures) gratuit.

Goûter dansant le 10 octobre à la Salle des fêtes : (3 h 30)

110 personnes ont participé gratuitement au goûter dansant.

Dépenses pour le CCAS : 400 Euros orchestre Sensation.

(322,92 Euros CARREFOUR réglé en cartes cadeaux – zéro dépense).

Forum MOMENT de PART'Age avec les JARDINS D'IROISE :

7 stands – une cinquantaine de visiteurs (3 heures) gratuit.

Randonnée solidaire pour OCTOBRE ROSE le samedi 25 octobre :

Le CCAS partenaire du comité des sports. (1 h 30)

Bénéfice au profit de PREVART.

**DEPENSE TOTALE POUR LE CCAS = 600 €
(14 heures d'animation)
(dépense 2024 : 1232,10 Euros)**

BILAN 2025 : ANIMATIONS SENIORS - CCAS

Défi Autonomie Séniors : MEMOIRE

- 5 séances de 2 heures en février/mars 2025 (total 10 heures)

Défi Autonomie Séniors : MOBILITE, se déplacer en sécurité

- 5 séances de 2 heures en juin 2025 (total 10 heures)

Les z'aidants de l'artois :

YOGA DU RIRE & Détente au bol tibétain

- 1 séance + 1 séance le 3 juillet à la salle des fêtes (3 heures)

ROULOTTE MULTI SENSORIELLES (3 méthodes de relaxation)

- La journée (6 heures) parking MPT le 11 juillet – 11 bénéficiaires

Atelier santé agglo : création et apprentissage de MON ESPACE SANTE

- 1 séance le 11 septembre à la MPT (2 heures)

Réunion d'Information Collective CARSAT RETRAITE 24 novembre 2025

- Séance à la salle des fêtes (1 h 30) Pour les non retraités de plus de 55 ans

Atelier floral de Noël avec La réserve aux fleurs

- Mercredi 10 décembre à la MPT (2 heures) coût CCAS : 200 euros

---oOo---

TOTAL = 34 heures 30

Coût horaire (32 h 30) de 155 euros soit 5035 euros d'économisés pour le CCAS, la totalité des interventions est financée par la CONFERENCE DES FINANCEURS (hors atelier floral intervention privée).

3. ATELIER FLORAL DE NOEL DU 10 DECEMBRE 2025 : PRISE EN CHARGE DE L'ANIMATION

Délibération CCAS n°2025-019

Madame CRETON informe l'assemblée avoir été sollicitée pour mettre en place un second atelier floral car des personnes étaient en attente lors de la dernière semaine bleue. La réserve aux fleurs d'AUCHY LES MINES a donc établi une proposition de création florale de Noël d'un montant de 200,34 euros TTC. La date retenue sera le mercredi 10 décembre 2025 à la Maison pour tous « Georges Brassens ».

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de La réserve aux fleurs, sise 177 rue Humblot 62138 AUCHY LES MINES, pour l'animation d'un atelier floral à la Maison pour tous « Georges Brassens » le mercredi 10 décembre 2025 pour un montant de 200,34 €uros TTC (Deux cents Euros trente-quatre centimes).

4. ATELIER DES ANIMATIONS SENIORS 2026

Florence CORDONNIER présente les projets concernant les animations seniors pour l'an prochain, certaines restent à confirmer (en annexe). Un point sera fait en prochaine réunion CCAS.

5. UN POINT SUR LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL 2025

Madame CRETON rappelle les dates de distribution des colis de Noël aux aînés : jeudi 4 décembre 2025, salle St Michel, Place Jean Jaurès, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le vendredi 5 décembre 2025 de 14 h à 16 h 30, salle d'escalade du Complexe Omnisports Paul BARROIS.

6. QUESTIONS DIVERSES

Florence CORDONNIER demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour concernant le contrat de service d'hébergement et de maintenance des logiciels CCAS par la Société AFI MELISSANDE. Approbation de la commission administrative du CCAS.

Délibération CCAS 2025-020

- Contrat en annexe.

Monsieur le Président présente le contrat de service d'hébergement et de maintenance des logiciels du CCAS par la Société AFI MELISSANDE dont le siège social est situé 35 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES.

A l'unanimité, les membres de la Commission du CCAS APPROUVENT le contrat de service d'hébergement et de maintenance des logiciels CCAS par la Société AFI MELISSANDE, 35 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES, à compter du 1er janvier 2026.

AUTORISENT Monsieur le Président à signer le contrat de maintenance numéro 220600604.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Président,


Jean Michel LEGRAND. -

